

Contrat d'engagement de livraison

une fois par mois

de caisses de fruits, vins et produits de l'exploitation*
avec les adhérents de l'AMAP



LORGUES

récolte 2022

Dates	06/10/22	03/11/22	01/12/22	29/12/22	26/01/23	
Caisse pommes 7 kg : 23,00€						
Caisse poires 6 kg : 22.00 €						
Cartons jus de pommes X 6 L : 26.00 €						
total de la commande						

(* poires bio) : producteur scea tip top fruit sisteron France, AB)

Le présent contrat est passé entre le producteur **Bruno DEBON** « terres des nus » quartier le plan 83300 CHATEAUDOUBLE Tél **06 08 04 51 25** bruno.debon@neuf.fr

et le consommateur :

M., Mme,
adresse
tel.....portable.....
e-mail.....

Conditions de règlement Chèques à libeller à l'ordre de Bruno DEBON **total :€**

Producteurs et consommateurs ont adhéré aux statuts de la charte des AMAP, qu'ils s'engagent à respecter.

ENGAGEMENT des PARTIES

Date et Signature
Le producteur

Date et Signature
Le consommateur

Contrat d'engagement de livraison

une fois par mois

de caisses de pommes et produits de l'exploitation*
avec les adhérents de l'AMAP



LORGUES

récolte 2022

Dates	06/10/22	03/11/22	01/12/22	29/12/22	26/01/23	
Caisse pommes 7 kg : 23,00€						
Caisse poires 6 kg : 22.00 €						
Cartons jus de pommes X 6 L : 26.00 €						
total de la commande						

(* poires bio) : producteur scea tip top fruit sisteron France, AB)

Le présent contrat est passé entre le producteur **Bruno DEBON** « terres des nus » quartier le plan 83300 CHATEAUDOUBLE Tél **06 08 04 51 25** bruno.debon@neuf.fr

et le consommateur :

M., Mme,
adresse
tel.....portable.....
e-mail.....

Conditions de règlement Chèques à libeller à l'ordre de Bruno DEBON **total :€**

Producteurs et consommateurs ont adhéré aux statuts de la charte des AMAP, qu'ils s'engagent à respecter.

ENGAGEMENT des PARTIES

Date et Signature
Le producteur

Date et Signature
Le consommateur